

ACP
LES VENELLES 2
Rue au Bois, 127-129
B-1150 BRUXELLES
N° BCE : BE 0818.530.837

c/o Citya Bruxelles S.A.
Agence d'UCCLE
Rue Basse 21/23
B-1180 BRUXELLES
N° BCE : BE 0430.800.556

Monsieur et Madame [REDACTED]

Venelle aux 4 Noeuds, 50
B-1150 BRUXELLES

Lot : 3 615	N° Client	0000160038
Date document		23/09/2025
Date d'échéance		08/10/2025

Le 23/09/2025

RELEVÉ DES CHARGES DU 01/07/2024 AU 30/06/2025

Cher(s) copropriétaire(s),

Vous trouverez, au verso de la présente, le détail de votre participation individuelle dans le décompte de charges dont question sous rubrique.

Si la situation de votre compte présente un solde ouvert, celui est mentionné dans la partie gauche du cadre repris ci-dessous et est totalisé avec le montant de votre appel de provisions, de manière à vous permettre d'apurer totalement votre dette vis-à-vis de la copropriété.

Si votre compte s'avère créditeur (montant « A recevoir »), et que vous souhaitez être remboursé (plutôt que de laisser la somme en question "à valoir" sur les prochains décomptes ou appels de fonds), nous vous prions de nous le faire savoir en nous communiquant votre numéro de compte bancaire.

En cas de problème, n'hésitez pas à prendre contact avec notre service comptabilité, qui est accessible **tous les matins entre 9h00 et 12h30**, en prenant soin de mentionner vos références « clients » que vous trouverez dans l'encadré ci-dessus.

Afin que la comptabilisation de votre paiement puisse se faire correctement, nous vous prions d'utiliser **exclusivement** la communication structurée renseignée dans les « Instructions pour votre paiement » et ce, **avant** la date d'échéance.

En vous remerciant d'avance de respecter cette échéance, nous vous prions de croire, cher(s) copropriétaire(s), en l'assurance de notre considération distinguée.

N.B. : La ventilation entre les charges « locataires » et « propriétaires », est communiquée à titre indicatif, suivant l'usage et sans préjudice du contrat de bail conclu entre les parties. Le propriétaire demeure seul responsable du paiement de la totalité des charges. En aucun cas, le syndic n'interviendra en cas de différend entre le propriétaire et le locataire.

Comptabilité

Tél : 02/373.38.26

Mail : mdierickx@citya-belgium.be

Pour plus d'informations, consultez le site internet de votre copropriété en suivant le chemin d'accès suivant : <https://www.citya.be/> => Connexion => Votre agence Citya

Votre login : 0000160038

Votre Password : 03885

Instruction pour votre paiement

Total décompte(s) ci-joint(s)

777,31 €

Solde au 22/09/2025

0,00 €

Date dernière mise à jour banque

A payer à la copropriété

777,31 €

ACP LES VENELLES 2

IBAN : BE36 2100 3980 2081

BIC : GEBABEBB

Communication : +++000/0160/03885+++

Facture n°	104169	Lot	3 615 0000160038	
------------	--------	-----	------------------	--

RELEVÉ DES CHARGES DU 01/07/2024 AU 30/06/2025

Cpt. Rubrique de répartition	A répartir	Tantièmes	Prorata	Q-P TVAC
1-000 FRAIS DE PERSONNEL & D'ENTRETIEN	145 746,61	10040 / 999990		1 463,31
1-100 DEPENSES COURANTES	43 087,96	10040 / 999990		432,61
1-200 FRAIS ASCENSEURS D-E-F	8 173,94	10040 / 999990		82,06
1-210 FRAIS ASCENSEUR "C" (20%)	313,13	10040 / 999990		3,14
1-300 FRAIS DE GESTION	79 102,80	100 / 21100		374,89
1-600 FRAIS CHAUFFAGE & EAU SVT CALORIBEL	244 261,50	921,14 / 244261,46		921,14
1-640 CONSOMMATION GAZ CUISINE (EAN 4121)	4 210,55	8290 / 602940		57,90
2-000 FRAIS DE CONSERVATION	103 462,56	10040 / 999990		1 038,77
2-200 TRAVAUX ASCENSEURS D-E-F	534,98	10040 / 999990		5,37
2-210 TRAVAUX ASCENSEUR "C" (20%)	26,74	10040 / 999990		0,27
3-000 EXECUTION DES DECISIONS DE L'A.G.	148 325,96	10040 / 999990		1 489,21
3-600 TRAVAUX COGENERATION & SOLAIRE	-31 993,77	8290 / 883460		-300,21
				5 568,46
6-800 APPORT FONDS DE RESERVE	250 001,04	10040 / 999990		2 510,04
7-600 PRELEVEMENT FONDS DE RESERVE	-148 325,96	10040 / 999990		-1 489,21
7-660 PRELEVEMENT COGENERATION & SOLAIRE	31 993,77	10040 / 999990		321,22
7-970 PROVISIONS MENSUELLES	-597 202,47	3623,16 / 597202,32		-3 623,16
7-971 PROVISIONS FDS RESERVE	-250 001,04	2510,04 / 250001,04		-2 510,04
				-4 791,15

Légende	Total lot	777,31
1. Frais "locataires"		
2. Frais "propriétaires"		
3. Exécution décision(s) AG		
4. Frais privatifs "locataires"		
5. Frais privatifs "propriétaires"		
6. Appel de provisions ou de fonds		
7. Remboursement de provisions ou de fonds		